

Trajectoires et ruptures géopolitiques

Luc Cambrézy

► **To cite this version:**

Luc Cambrézy. Trajectoires et ruptures géopolitiques. Migrants des Suds, IRD ; PULM, pp.119-126, 2009. <ird-00712169>

HAL Id: ird-00712169

<http://hal.ird.fr/ird-00712169>

Submitted on 26 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Partie 2

Trajectoires et ruptures géopolitiques

Dans cette partie, les auteurs appréhendent principalement les migrations internationales depuis le point de vue de trois temporalités distinctes : le *départ* (Mexique, Nicaragua), le *transit* (Burkina Faso, Maghreb), le *retour* (Burkina Faso, Chypre). Ces trois temps renvoient à deux catégories spatiales : les pays d'origine – pour ce qui concerne la temporalité du départ et du retour – et les pays « traversés », pour ce qui est des situations transitoires. C'est donc à la marge que sont traités les enjeux politiques dans cet autre espace/temps représenté par les pays de destination de la migration (temporaire ou définitive). Pour autant, les limites de cette rapide typologie sont vite atteintes tant, dans toutes les études de cas analysées ici, la continuité temporelle montre qu'aucune étape du parcours migratoire ne semble véritablement définitive. Le départ succède souvent à d'autres épisodes migratoires, le transit est souvent plus durable que prévu et le retour au pays n'est souvent qu'un épisode soit avant un nouveau retour dans le pays « habituel » d'émigration, soit vers de nouvelles destinations.

Cette partie s'organise autour de quatre textes : celui de Kira Kaurinkoski sur les Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre : politiques des États et projets des migrants ; celui de Luis Miguel Rionda et Boris Marañón qui évalue les impacts de l'opération *Guardian* sur les flux et modèles migratoires mexicains ; celui de Sylvie Bredeloup qui analyse les mouvements des « rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire : réinstallations au pays et nouveaux projets migratoires ; celui enfin de Lucile Médina-Nicolas qui s'interroge sur les chemins de l'émigration nicaraguayenne vers le nord ou vers le sud. De nouveau, des contextes différents qui rendent compte toutefois d'une suspicion commune envers ceux qui sont mobiles, voire de situation de violence réelle ou symbolique dont ils sont victimes. Les réseaux de confiance mutuelle au-delà des frontières entretiennent toutefois la force des courants migratoires.

Dire que les migrations procèdent de processus systémiques relève peut-être de l'évidence, encore faut-il asseoir cette affirmation. Boris Marañón et Luis Miguel Rionda esquissent quelques pistes : la relation entre le Mexique et les États-Unis est un peu celle de « l'arroseur arrosé ». En schématisant à peine, tout se résumerait à une équation finalement assez simple : dès lors que

les migrants mexicains sont d'origine rurale et dès l'instant que l'agriculture mexicaine, fondée sur le maïs, est en crise, alors, comment ne pas invoquer les subventions massives dont bénéficient les céréaliers des grandes plaines étasuniennes ? Comment ne pas invoquer cette concurrence déloyale ? Et comment, du coup, ne pas deviner une étroite corrélation entre la crise agricole au Mexique et l'immigration massive vers les États-Unis ?

Concernant le thème des « effets de système », on retiendra juste que l'immigration – surtout si elle est clandestine – joue un rôle évident sur la pression à la baisse des salaires. Mais c'est d'une certaine manière une preuve en creux des dynamiques systémiques qui sont à l'œuvre. L'idée romantique d'un « jour sans Mexicain » aux États-Unis a évidemment son revers : cette pression que peuvent effectivement exercer les « *latinos* » sur leurs employeurs étasuniens ne peut être que de courte durée. En effet, les immigrants mexicains aux États-Unis sont « tenus » aussi bien par les services bon marché qu'ils offrent que par les salaires qu'ils perçoivent. Les deux pays sont encore pour longtemps liés par le jeu de l'offre et de la demande, facteur clé des migrations internationales.

Par ailleurs, les quatre contributions présentées dans cette partie montrent à quel point les dynamiques migratoires ne peuvent être correctement interprétées sans prendre en compte les faits géographiques qui les sous-tendent. En effet, les trajectoires migratoires et les enjeux géopolitiques qui s'expriment à travers ces circulations et ces mouvements de population mettent en évidence une *topologie des migrations* qui ne doit rien au hasard. Car si l'analyse des migrations internationales résiste mal aux lectures et aux interprétations simplistes, il reste que l'examen des faits géographiques concrets n'est pas de trop pour démêler la complexité de ces mouvements de population. Les faits migratoires ne peuvent échapper à la question des lieux, des rapports et des positions relatives entre ces lieux, de distance, de proximité et de contiguïté ; autant d'attributs élémentaires qui dessinent cette topologie des migrations.

Enfin, dans la diversité des lieux et des situations analysées, alors que c'est de manière presque implicite que le contexte historique et international est rappelé par les auteurs, la mise en regard de

ces différentes contributions met clairement en évidence le poids fondamental de la construction politique des États et des rapports nés de la longue histoire qu'ils entretiennent entre eux. Au minimum, c'est donc dans cette lecture croisée des faits géographiques et de la géopolitique mondiale que les migrations dites « économiques » peuvent trouver un cadre explicatif cohérent.

Les situations de retour analysées dans le cas de Chypre et du Burkina Faso sont, de ce point de vue, particulièrement éclairantes. Dans le premier cas, c'est l'effondrement du mur de Berlin et le démantèlement de l'Empire soviétique qui ont été l'occasion pour les Grecs pontiques ou originaires des pays du Caucase nés de ce bouleversement (Géorgie, Ukraine...) de rechercher un avenir meilleur à Chypre ou en Grèce. Dans le second cas, au nom d'une « ivoirité » soudainement mise en avant, le déclenchement de la guerre civile dans les années 1990 a brutalement questionné plusieurs décennies d'émigration des Burkinabé vers la Côte d'Ivoire.

C'est aussi à la suite d'une longue tradition migratoire que doit être lue la situation au Nicaragua. Les guerres civiles, qui ont embrasé les pays d'Amérique centrale dans les années 1980, avaient déjà poussé des centaines de milliers de Nicaraguayens vers le Costa Rica, seul pays stable de la région. Stable, mais également proche géographiquement et culturellement ; c'est pourquoi ce pays, très dynamique sur le plan économique, reste encore la première destination des migrants du Nicaragua devant les États-Unis.

Malgré des trajectoires historiques bien différentes, le Mexique et les pays du Maghreb (non représentés dans cette partie) sont placés devant une situation nouvelle. Après avoir longtemps regardé et migré exclusivement vers ce Nord rêvé autant que détesté (en raison d'une histoire de violences et de guerres avec les États-Unis ou la France), ces pays se retrouvent aujourd'hui, du fait de leur situation géographique, en position intermédiaire de transit pour les migrants « plus Sud et plus pauvres » qu'eux-mêmes.

D'un autre point de vue, l'approche sociopolitique des frontières géographiques des États n'est pas de moindre intérêt tant elle permet de décrypter les points de crispation ou, au contraire, le caractère très relatif des identités nationales souvent instrumen-

talisées pour fonder l'altérité. La division du monde, dans ses frontières actuelles, n'est jamais que le pâle reflet de la diversité socioculturelle de la planète. On le voit au Nicaragua où la perméabilité des frontières avec le Costa Rica se combine avec une communauté historique de peuplement à cheval sur une frontière commune. Dans ce cas, la question de la distance géographique (faible en l'occurrence) se conjugue avec la notion de distance culturelle (tout aussi faible) pour expliquer la porosité des frontières. Cet exemple – mais nous pourrions en dire autant à propos des situations analysées à Chypre ou au Burkina Faso – montre les limites de l'hypocrisie ambiante à propos des flux migratoires. La question de l'ouverture ou de la fermeture des frontières géographiques comme celle de l'adoption d'une politique sécuritaire en matière de contrôle des flux de population vers les pays d'immigration ne sont pas dissociables de cette autre frontière que constitue le sentiment d'appartenance à une communauté d'origine. Quelle que soit la qualité de l'accueil et de la réintégration dans le pays « d'origine », il ne fait pas de doute que si les Grecs pontiques sont acceptés en Grèce ou à Chypre, si, de leur côté, les « rapatriés » de Côte d'Ivoire le sont au Burkina Faso, c'est bien parce que dans les deux cas, ils peuvent et veulent encore se réclamer d'une communauté d'appartenance. On n'en dira pas autant, bien sûr, à propos du contrôle accru des frontières entre le Mexique et les États-Unis. Pour autant, tout se passerait-il pour le mieux si les migrants avaient « la bonne idée » de ne choisir que des destinations historiquement et culturellement proches ? Diverses contributions apportent une réponse pour le moins mitigée à cette lecture binaire de l'altérité. Même lorsqu'ils appartiennent à une même communauté linguistique, ethnique, et éventuellement nationale, tous les migrants ou presque, parce qu'ils partagent en commun la caractéristique jugée suspecte « d'être d'ici et de là-bas », vivent au quotidien l'installation comme une épreuve. Qu'ils soient Burkinabé ou Grecs originaires d'Ukraine, leur expérience migratoire vue et vécue comme une différence par les « natifs » convertit la ré-intégration en une sorte d'examen de passage qui peut durer plusieurs générations (l'école en est alors la clé) ou conduire à un nouveau départ ; voire, à rêver de regagner le lieu que l'on vient de quitter. Dès lors, dire combien

le fait migratoire fait bouger les lignes en matière de sentiment d'appartenance identitaire relève de l'euphémisme.

Malgré leur « dureté », les frontières politiques des États semblent céder le pas devant de nouvelles constructions sociales qui transgressent la division géopolitique du monde. Les migrants du Nicaragua installés aux États-Unis s'organisent politiquement, autant pour défendre collectivement leurs droits sur place que pour peser politiquement « là-bas », c'est-à-dire « chez eux ».

En insistant sur la dimension géographique des phénomènes migratoires, nous voulions rappeler l'évidence du poids des lieux. Les phénomènes de centralité, de périphéries, de bipolarité, de diffusion ou de foyers préférentiels de départ et d'arrivée sont autant d'expressions dans l'espace de dynamiques migratoires qui correspondent à des logiques qui n'ont rien d'aléatoire. Ces représentations dans l'espace représentent bien davantage qu'une description plate des routes et des lieux fréquentés par les migrants. Elles illustrent l'une des diverses modalités des différenciations spatiales qui, le plus souvent, sont autant d'expressions de différenciations (voire de ségrégations) sociales. C'est d'ailleurs toujours dans cette perspective qu'il convient d'interpréter les différentiels économiques et sociaux entre régions et pays ; ce sont autant d'écartés qui constituent l'un des moteurs les plus puissants des migrations économiques.

Au Burkina Faso comme en Grèce, il en va ainsi de la politique conduite par les gouvernements pour accueillir « leurs » migrants : où installer ces coreligionnaires plus ou moins encombrants ? Le gouvernement a ainsi incité les migrants burkinabé de retour à mettre en valeur des zones agricoles encore peu défrichées. Mais les réactions de rejet que ces « rapatriés » suscitent oscillent avec l'intérêt pour les innovations dont ils sont porteurs. En Grèce, les choses semblent mieux établies : il vaut mieux être Grec « de souche » que « Grec d'origine ». En d'autres termes, il ne suffit pas d'obtenir la citoyenneté (grecque) pour que le migrant soit mieux accepté. La constitution de « quartiers sensibles » à Chypre où se retrouve une proportion importante de Grecs venus de l'ex-URSS est à l'image du racisme et de la xénophobie dont ils sont victimes. Dès lors, comment s'étonner que ces migrants reconstruisent un univers, le leur, en réaction à la marginalisation qu'ils subissent ?

La politique de retour est aussi un choix géographique et politique. On le voit en Grèce où le gouvernement accorde des prêts au logement à des taux d'autant plus avantageux que les demandeurs font le choix de zones géographiques correspondant aux décisions gouvernementales. C'est en Thrace que les migrants sont prioritairement invités par ces taux favorables à venir s'installer. Située au nord-est du pays, la région qui fait frontière avec la Turquie où vit une forte minorité musulmane est évidemment un enjeu géopolitique majeur auquel cette politique de peuplement par des « étrangers de l'intérieur » ne fait que répondre.

Luc CAMBRÉZY